

N° du dossier de demande: 3A/2024/2624/176

AVIS AU PUBLIC

Établissements classés

Il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir l'autorisation requise par la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés:

Établissement de la classe 3A

La société SARL LIME sollicite l'autorisation relative à l'exploitation d'un monte-escaliers à Hinkel, 1, Rue Girsterklaus, pour le compte de Monsieur Robert Hinkes.

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale à Rospert, 9, Rue Henri Tudor, du 11 juillet au 25 juillet 2024 inclusivement et il pourra y être consulté par tous les intéressés.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,



Le secrétaire,
contresieging, article 74 de la loi communale

